



Domaine public fluvial (SMAVD) - La Durance

[Voir la fiche d'origine](#)

Résumé

Délimitation du domaine public fluvial de Vinon-sur-Verdon à Avignon. Domaine constitué des cours d'eau et lacs appartenant à l'Etat, aux collectivités territoriales ou à leurs groupements, et classés dans leur domaine public fluvial (DPF). La délimitation des cours d'eau domaniaux est déterminée par décret en Conseil d'État.

[Voir la fiche d'information sur le Domaine privé de l'Etat.](#)

Informations techniques

Propriétaire : Syndicat Mixte d'Aménagement de la Durance - SMAVD

Type : Données vecteur

Nom de la couche : DPF_officiel_L93

Nombre d'entités : 1

Type de géométrie : polygone

Résolution : n.c.

Échelle : 0

Format de référence : shp

Système de coordonnées : RGF93 / Lambert-93

Encodage des caractères : n.c.

Contexte de collecte : n.c.

Méthode de collecte : Donnée numérisée à l'aide de l'arrêté préfectoral papier attestant des limites du domaine public fluvial.

Qualité

aucune

Conditions d'accès et d'utilisation

aucune

Limitation

aucune

Contacts (2)

Point de contact

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Durance - SMAVD

observatoire@smavd.org

Tél. : +33 4 90 59 48 58

Tél. : +33 4 90 59 42 00

2, rue Mistral

13370 Mallemort

France

Propriétaire

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Durance - SMAVD

observatoire@smavd.org

Tél. : +33 4 90 59 48 58

Tél. : +33 4 90 59 42 00

2, rue Mistral

13370 Mallemort
France

Attributs

Nom	Alias	Type	Description	Lg
Name		char		
Descriptio		char		